



## L'agglomération d'Argenteuil-Bezons pose la 1ère pierre d'un bâtiment de 8000 m2

(11/10/2010 14:44)

**L'Agglomération Argenteuil-Bezons a posé jeudi dernier la première pierre du bâtiment Camille-Doncieux, un nouvel ensemble immobilier tertiaire de plus de 8 000 m<sup>2</sup> qui sera livré au cours du premier semestre 2012. Cet édifice accueillera les sièges de l'Agglomération Argenteuil-Bezons et de l'office HLM Argenteuil-Bezons Habitat mais aussi un espace vitrine du futur pôle mécatronique et une pépinière d'entreprises.**



Implanté en front de Seine, ce bâtiment va être positionné au cœur des projets urbains et environnementaux que constituent la restructuration du quartier des bords de Seine à Bezons, l'aménagement de la ZAC des deux gares à Argenteuil et enfin le réaménagement des Berges de Seine par la mise en valeur paysagère et la requalification de la voie sur berges. Ce projet a été confié à la société GA, dont les plans ont été conçus par le cabinet d'architectes Jean-Philippe Le Covec.

### Un espace vitrine du pôle mécatronique

En plus des sièges de l'Agglomération Argenteuil-Bezons et de l'office HLM Argenteuil-Bezons Habitat, le Camille-Doncieux comprendra un espace vitrine du pôle mécatronique, filière d'excellence du territoire, ainsi qu'une pépinière d'entreprises dont l'une des principales fonctions sera d'héberger en priorité les jeunes entreprises technologiques.

Intégré à la dynamique de l'institut d'intelligence embarquée porté par le département, le pôle mécatronique permettra la constitution d'une filière d'excellence, industrielle et innovante, à rayonnement régional. L'agglomération Argenteuil-Bezons pilotera la plateforme mécatronique au sein de l'Institut. Les entreprises du pôle seront connectées au centre de ressources, de recherche et d'expertise situé à Cergy et fédéré autour du projet VALO2, « campus d'innovation ».

Le projet de pôle mécatronique, soutenu par le FEDER, développera une surface de 1976 m<sup>2</sup> au sein du bâtiment dont 1647 m<sup>2</sup> d'espaces de travail (tertiaires et industriels) ainsi qu'un espace « vitrine technologique » de présentation des savoir-faire des entreprises industrielles du territoire pour une surface de 329 m<sup>2</sup>.

A côté de ce pôle, un espace accueil de nouvelles entreprises est prévu. La pépinière d'entreprises aura pour fonction d'héberger en priorité les jeunes sociétés ayant une activité technologique en lien avec la filière mécatronique et de leur offrir un parcours résidentiel.

[http://www.vonews.fr/article\\_11010](http://www.vonews.fr/article_11010)

©vonews - Oct 2010